



Taxe d'habitation pour un logement que je n'ai jamais occupé

Par **come**, le 12/11/2015 à 17:44

Bonjour à tous,

J'ai reçu un avis d'imposition concernant un logement que j'ai jamais habité. L'adresse à laquelle est établi la taxe correspond à une ferme dans laquelle j'ai travailler 1 mois en aout 2013.

J'ai contacter le centre des impots de référence et celui ci m'a renvoyer par un mail une déclaration du propriétaire indiquant que je suis l'occupant de ce logement.

Pour mettre fin au litige, le centre des impots me dit que le propriétaire doit leur envoyer une lettre attestant que je ne réside plus sur place ...

De plus, résident chez mes parents depuis toujours, je n'ai pas de bail ou de titre de propriété prouvant que j'habite ailleurs.

Merci d'avance pour votre aide

Par **alterego**, le 12/11/2015 à 19:22

Bonjour,

Alors adressez un courrier aux services fiscaux comme quoi vous êtes hébergé

gracieusement chez vos parents, au besoin faites le leur signer aussi.

Gardez une photocopie et adressez le en Recommandé AR en prenant soin d'y.

Cordialement